Contrat d'apprentissage
Secteur transport

OFFRE N°
46985

SECTEUR
TRANSPORT (PERSONNEL D'ACCOMPAGNEMENT)

TYPE DE CONTRAT
CONTRAT D'APPRENTISSAGE

DURÉE CONTRAT

TEMPS DE TRAVAIL
TEMPS PLEIN

ENTREPRISE
RATP - CFA MUD - RECRUTEMENT DU 13/02/23 AU 17/02/23

LIEU
CENTRES BUS ET RÉSEAU RATP PARIS IDF AFFECTATION SUR TOUTE LA RÉGION ILE DE FRANCE

POSTULEZ AVANT LE
13/02/2023

PRISE DE POSTE
02/05/2023

CONTACT
Dimitri NOURRY
dnourry@cnarm.fr
06 93 90 80 16

STANDARD
02 62 15 00 00

Contrôleur des transports - H/F en Alternance - Durée 6 mois avec possibilité de CDI

DESCRIPTIF
Acteur clé de l'accueil et de la relation clients, vous assurez au quotidien des missions commerciales et techniques diversifiées dans les stations de métro et en gares de RER. Vous contribuez au déploiement d'une offre de services attentionnée et à la sécurité des voyageurs. Sur l'ensemble du réseau de la RATP, vous serez amené à réaliser en équipe parallèlement des opérations de prévention et de contrôle des titres de transport afin de lutter contre la fraude. Vous accompagnez également les clients dans leur mobilité par l'information et l'orientation. Vous mettez en place des mesures correctives en cas d'irrégularité selon la réglementation.

PROFIL RECHERCHÉ

NIVEAU :	CAP/BEP ou équivalent
DIPLOME REQUIS :	Aucun
EXPÉRIENCES :	Expérience professionnelle non exigée
COMPÉTENCES :	Rendre service,Travailler en équipe, Être à l?écoute, Savoir garder son calme, Faire preuve d?autorité sans arrogance, Marcher près de 12 km par jour; Rester en stationnement debout toute une journée
FORMATION MIN ACCEPTÉ :	CAP Toutes spécialités
FORMATION MAX ACCEPTÉ :	Maximum niveau Bac +2
LANGUE(S) :	Bonne compréhension de la langue française et Bonne expression
INFORMATIQUE :	Non spécifié
PERMIS :	B

EXIGENCE(S)
IDF / Centres Bus

RÉMUNERATION
Salaire BRUT: Entre 1562 et 1645 € Mensuel

AIDES DU CNARM

- Billet d'avion aller + transfert
- Allocation d'arrivée de 300€
- Aide à l'hébergement 2 mois
- Indemnité forfaitaire de 500€
- Prime d'installation de 400€
- Indémnité complémentaire selon la situation